



HAL
open science

La domination de l'anglais est-elle inéluctable ?

Hervé Adami

► **To cite this version:**

Hervé Adami. La domination de l'anglais est-elle inéluctable?. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2018, XXIII (2), pp.89-104. 10.3917/rfla.232.0089 . hal-02481236

HAL Id: hal-02481236

<https://hal.science/hal-02481236>

Submitted on 13 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La domination de l'anglais est-elle inéluctable ?

Hervé Adami, professeur des universités. Université de Lorraine, ATILF/CNRS.

Revue française de linguistique appliquée. Volume XXIII-2 / Décembre 2018
Multilinguisme : diversité des approches.

Introduction

Ce qu'il est convenu d'appeler le « multilinguisme » est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions, des sciences du langage, de la didactique des langues mais également dans les médias, auprès des institutions ou de l'opinion publique. Cet intérêt soutenu pourrait laisser croire que le multilinguisme serait une réalité de notre temps et que ce phénomène, par sa nouveauté et son ampleur, doit recevoir toute l'attention des chercheurs, des décideurs, de l'École, etc. Or, non seulement la multiplicité et le contact des langues n'est pas un fait nouveau, loin s'en faut, mais c'est peut-être aujourd'hui, alors que l'on en parle le plus, qu'il connaît sa plus forte régression.

Comme je l'ai déjà écrit par ailleurs (Adami 2015), le multilinguisme est, dans le champ scientifique, davantage un objet de culte qu'un objet d'étude, ce qui entrave considérablement l'intelligibilité des problèmes posés et les solutions éventuelles à leur apporter. J'ai proposé (Adami 2017) des pistes théoriques et méthodologiques qui mettent l'accent sur le fait que les langues n'existent que par leurs locuteurs qui sont des êtres humains engagés dans des rapports sociaux concrets : ceci signifie que pour analyser les questions linguistiques, il convient d'analyser d'abord les contextes sociaux, économiques et politiques dans lesquels vivent les locuteurs. C'est dans la continuité de cette réflexion que je m'inscris ici pour comprendre les rapports de force sociolinguistiques à l'heure de la mondialisation et tenter de savoir si des politiques linguistiques peuvent être menées avec des chances de succès face notamment au rouleau compresseur de l'anglais.

1- La profusion des langues : une réalité immémoriale et universelle.

La recherche scientifique sur l'origine de la faculté de langage et des langues articulées est un vaste débat que je n'aborderai pas ici. Je renvoie plutôt à la somme produite par Hombert et Lenclud (2014) qui fait le tour de la question et des recherches d'aujourd'hui. De nombreuses questions restent encore en suspens, du fait bien sûr que les langues ne laissent pas de traces matérielles avant l'invention de l'écriture. Les chercheurs doivent donc mettre au point des méthodologies spécifiques pour retrouver les protolangues disparues et les résultats de ces recherches sont croisés avec ceux d'autres disciplines comme l'archéologie mais surtout, en ce moment, avec la génétique des populations. De ces recherches, et quels que soient les débats qu'elles provoquent, il ressort que

d'innombrables langues (au sens propre du terme puisqu'on ne peut pas les dénombrer de façon précise) ont été parlées par les êtres humains depuis que notre espèce existe. Mackey (1983) parle de milliers de langues parlées et aujourd'hui disparues. Hombert et Lenclud (*op cit*) avancent même le nombre astronomique de 500 000 langues. Même si ce nombre apparaît très élevé, il est tout à fait vraisemblable que des dizaines de milliers de langues, et peut-être donc des centaines de milliers si l'on suit Hombert et Lenclud, ont été parlées par les dizaines de milliards d'êtres humains qui ont vécu sur notre planète¹. Pour avoir une idée de ce foisonnement linguistique, il faut se pencher sur le cas de la Nouvelle-Guinée où vit aujourd'hui une dizaine de millions de personnes, et où sont encore parlées entre 800 et 1000 langues, parfois aussi différentes l'une de l'autre que le français l'est du chinois. On peut aussi considérer les centaines de langues parlées en Afrique aujourd'hui ou bien encore l'incroyable diversité des langues parlées sur le continent américain au moment de l'arrivée des européens. Certaines de ces langues n'étaient parlées parfois – et cela alors qu'elles n'étaient pas en danger particulier d'extinction – que par quelques centaines d'individus, voire par quelques dizaines. Dans les sociétés traditionnelles², les langues avaient en fait des fonctions de distinction et de reconnaissance du groupe ou du clan (Evans 2012). Elles servaient à identifier les membres des groupes, la langue servant en quelque sorte de tatouage verbal. Mais les guerres endémiques, les massacres, les déportations et les rapt de populations fréquents ont contribué à la disparition de nombreux petits groupes et donc, en même temps, de nombreuses langues. D'autres langues ont aussi « disparu » par fusion avec d'autres ou parce que leurs locuteurs les ont purement et simplement abandonnées au profit d'autres langues plus puissantes. En Europe aussi, la profusion des langues a longtemps été la norme. Le latin s'est imposé mais n'a jamais complètement éradiqué les langues des peuples conquis. Quatre siècles après la disparition de l'Empire Romain, le latin se fragmente en des centaines de langues romanes qui se différencient de plus en plus avec le temps jusqu'à ce que les langues nationales s'imposent (Leonhardt 2010). De la Wallonie à la Sicile, et de la Bretagne à la Valachie, d'innombrables dialectes romans naissent et prospèrent. Dans l'aire germanophone, la situation est elle aussi très riche du point de vue de la diversité des langues. Les recherches sont difficiles et incertaines compte tenu de l'absence de sources écrites, mais à l'époque historique, c'est-à-dire quand ces sources seront disponibles, se révèle une profusion de dialectes germaniques qui donne une indication de la situation linguistique à l'époque protohistorique. Aujourd'hui encore, le *Hochdeutsch*, l'allemand standard écrit construit à partir du 16^{ième} siècle, n'a pas évincé l'usage de multiples dialectes régionaux. On pourrait multiplier les exemples, avec l'aire turcophone (Raptopoulos 2007), l'aire arabophone fragmentée en de très nombreux dialectes (Larcher 2001 ; Ait-Chaalal 2007) ou l'Extrême-Orient avec la Chine et surtout l'Inde (Joshi 2014) où sont recensées aujourd'hui encore officiellement plus de 1600 langues. Les cités cosmopolites et plurilingues ne sont pas le fait de notre monde moderne car beaucoup d'autres l'ont été avant et à différentes époques : les villes cœurs d'empires, les carrefours commerciaux, les villes de frontière, etc.

¹ Les nombres sont là encore bien approximatifs évidemment. Les démographes américains du PRB (*Population Reference Bureau*) avancent le nombre de 108 milliard. Les diverses estimations des démographes oscillent entre 50 et 200 milliards.

² Je reprends ce terme tout en le sachant problématique après la lecture de Lenclud (1987).

Non seulement on peut donc affirmer que le multilinguisme profus n'est pas une spécificité de notre époque, mais on pourrait même s'aventurer à dire que le multilinguisme d'aujourd'hui n'a peut-être jamais été aussi pauvre, malgré les 6 à 7000 langues recensées (Calvet 2011). Ce qui est sûr, si l'on en croit les appels de détresse des linguistes, c'est que la profusion des langues est en voie de rétraction accélérée (Nettle et Romaine 2003 ; Hagège 2000 ; Evans 2012). Les langues, nous dit-on, disparaissent tous les jours et de pessimistes prévisionnistes nous annoncent une extinction massive, comme s'il s'agissait d'espèces animales. Cette métaphore biologique est d'ailleurs récurrente et elle est symptomatique d'un discours sur les langues qui aborde le problème dans le mauvais sens. Si l'on doit en effet tenter de comprendre la raison de la disparition accélérée des langues, il convient de l'analyser dans le cadre du contexte économique, social et politique, sans quoi on en reste à des considérations culturalistes sans prise avec la réalité et avec des considérations générales et alarmistes sur les « richesses perdues » pour l'Humanité que constituerait la disparition des langues. Ce qui ressort cependant, c'est que s'il y a toujours eu des disparitions de langues, notre époque connaît sans doute un phénomène plus massif et surtout plus rapide d'extinction.

2- Le polyglottisme des sociétés traditionnelles

Ce qui caractérise notre époque, ce n'est donc pas une situation de multilinguisme généralisé, qu'il soit social ou individuel : les langues ont toujours été nombreuses. Dans les sociétés traditionnelles, c'est-à-dire précapitalistes et pré-nationales, que ce soit l'Europe, le monde musulman, l'Inde, etc., de l'Antiquité à l'époque moderne (au sens historiographique du terme), et même plus tard pour l'Afrique, la Nouvelle-Guinée, l'Australie et tant d'autres, la profusion des langues reposait sur un équilibre à peu près stable. Les milliers de langues ou de dialectes étaient parlés par des groupes restreints de locuteurs dont le poids démographique, économique, social et politique était à peu près équivalent. Cet équilibre linguistique des sociétés précapitalistes et pré-nationales est basé sur l'identification du groupe, du clan et de leurs territoires, avec une langue particulière. La langue marque le territoire et le groupe en quelque sorte, comme un tatouage symbolique. Certaines sociétés pratiquent l'exogamie linguistique, au Cameroun (Evans 2012) ou en Amazonie (Gomez-Imbert 1991) par exemple. Selon ce principe, les hommes du clan doivent impérativement chercher une épouse dans un autre clan, pour éviter la consanguinité, et l'épouse choisie vient vivre dans le clan de son mari. Cependant, la règle en matière linguistique prévoit que les épouses ne doivent parler que la langue de leur clan d'origine, y compris à leurs enfants. Le père et la mère parlent donc des langues différentes à leurs enfants. Par ailleurs, puisque les enfants vivent essentiellement avec les femmes du clan, ils apprennent également les langues des autres femmes du clan qui proviennent d'autres groupes linguistiques. Enfin, le père de l'enfant, qui a lui aussi été élevé selon ce modèle, parle lui aussi plusieurs langues. Dans ce système d'exogamie linguistique, chaque individu connaît ainsi cinq ou six langues différentes, et parfois davantage. Ce sont les langues des groupes et des clans voisins, entre lesquels d'ailleurs les conflits sont nombreux. Ce qui caractérise ce multilinguisme, c'est qu'il fonctionne de manière cloisonnée : la règle établie est que les langues ne doivent surtout pas s'hybrider puisqu'elles représentent la marque intouchable de chaque groupe. Ce polyglottisme ne

permet de communiquer qu'avec les groupes et les individus immédiatement voisins. Ainsi, la connaissance de cinq ou dix langues en Nouvelle-Guinée ou en Australie ne permet que de communiquer qu'avec quelques centaines, peut-être quelques milliers, de personnes, dans un périmètre géographique limité.

Pour le comprendre, il suffit de se souvenir de la réalité de la Nouvelle-Guinée : pour pouvoir communiquer avec la petite dizaine de millions d'habitants de l'île, les Néo-Guinéens devrait connaître presque un millier de langues. Pour établir un point de comparaison, les dix millions de tchèques n'ont besoin que d'une seule langue pour se comprendre.

La situation de la Nouvelle-Guinée, séparée en deux entre la province indonésienne de l'Irian Jaya d'un côté et l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'autre, est certes particulière avec ce foisonnement linguistique exceptionnel. Mais c'est en revanche révélateur des limites du multilinguisme traditionnel. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui tente de construire un Etat moderne, décroïsonne de fait les multiples groupes linguistiques et il se produit ce qui s'est produit à maintes reprises dans l'histoire : les individus utilisent une langue commune pour se comprendre et cette langue supplante progressivement toutes les autres. En Papouasie, cette nouvelle langue est le Tok Pisin, un créole à base d'anglais, qui devient la langue véhiculaire mais tend également à devenir une langue première, dans les villes notamment.

Le multilinguisme foisonnant et le polyglottisme généralisé ont prospéré des dizaines de milliers d'années. Jusqu'avant l'arrivée des européens, aucune langue n'a dominé les autres au point de les faire disparaître massivement. Il s'agit donc d'un équilibre stable, mais pas immobile, qui a perduré. En analysant maintenant ce qui s'est produit au cours des deux derniers siècles, et qui s'accélère aujourd'hui, nous comprendrons sans doute mieux ce qui a permis cet équilibre stabilisé et pérenne.

3- L'ère des déséquilibres sociolinguistiques

On vient de voir que le multilinguisme n'est pas une réalité nouvelle, née de nos sociétés multiculturelles, mondialisées et interconnectées comme le ressassent à satiété les poncifs sur cette question. Au contraire, notre époque se caractérise par la surpuissance de quelques dizaines de langues, et d'une en particulier, l'anglais, qui ne semble pas connaître de limite à son expansion. Objectivement, malgré les discours lénifiants et convenus sur la richesse du multilinguisme, on assiste partout à une réalité qui contredit ces discours. L'heure n'est donc pas au multilinguisme triomphant mais plutôt à la régression de la diversité linguistique. Ce n'est pas non plus la première fois dans l'histoire du monde que cela se produit mais ce qui caractérise notre époque, c'est qu'il s'agit d'une disparition à grande échelle. Pour reprendre un exemple bien documenté, on sait que l'Empire Romain et sa langue principale, le latin, ont fait disparaître la plupart des langues Celtibères, des langues italiques, et en particulier l'Etrusque, ou des langues gauloises. L'expansion romaine et sa domination ont causé des pertes importantes mais cela s'est produit sur plusieurs siècles et sans évincer complètement toutes les langues préromaines. Certaines ont même survécu à la chute de l'Empire Romain, comme quelques langues celtes, le berbère, le punique en Afrique du Nord ou le grec qui est

devenu la langue de l'Empire Byzantin, continuateur de Rome. On peut évoquer également le cas de la France, où ont presque totalement disparu des usages quotidiens, les centaines de langues ou dialectes des régions historiques progressivement intégrées dans l'espace politique du royaume puis de la république. Ces langues ont cependant décliné extrêmement lentement et la chute de leurs pratiques ne s'est brusquement accélérée qu'à la fin du 19^{ième} siècle et au cours du 20^{ième} siècle pour des raisons sur lesquelles nous allons revenir. Car c'est à la charnière des deux siècles précédents que le processus de disparition accélérée des langues a commencé. Ce processus s'explique par des raisons qui sont liées à la réalité matérielle des sociétés et des locuteurs, aux conditions historiques, économiques, sociales et politiques dans lesquelles ils vivent. Ce sont ces raisons qui expliquent les rapports de force entre les langues et donc entre leurs locuteurs.

3-1 Le rôle des Etats nationaux

La phase historique de construction des Etats nationaux se déroule essentiellement au 19^{ième} siècle, en Europe, en Amérique avec les indépendances des Etats-Unis et des pays d'Amérique latine, mais également en Asie avec le bouleversement de l'Ere Meiji au Japon. Cette phase historique se situe dans le sillage de la Révolution française (Hobsbawm 2000) et correspond à l'établissement d'Etats souverains, souvent sur les ruines d'empires multinationaux, qui construisent leurs singularités en recherchant une unité politique, ethnique, culturelle, linguistique, qui n'est souvent qu'une illusion mais que les gouvernants vont se charger de transformer en réalité. Cette phase est bien connue et depuis longtemps analysée par les historiens (Thiesse 2001 ; Anderson 1996 ; Hobsbawm 1992). Certains Etats européens sont déjà anciens au 19^{ième} (France, Angleterre, Espagne par exemple) et la conscience nationale y est en cours de construction depuis plusieurs siècles. En revanche, les nouveaux Etats (dans les Balkans notamment mais aussi l'Allemagne ou l'Italie qui font leur unité politique) doivent construire leur conscience nationale. C'est par exemple la phrase de Martini, ministre de l'instruction publique de l'un des premiers gouvernements de l'Italie unifiée, qui dit : « L'Italie est faite, il faut faire les Italiens » (Bivona 2001). Et à cet égard, la place de la langue est fondamentale. L'unité de la nation passe forcément par l'unité linguistique. Mais, au 19^{ième} siècle, si certaines langues européennes sont déjà « faites », pour paraphraser Martini (le français, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, etc.) d'autres ne sont que des scripta littéraires ou n'existent tout simplement pas encore comme langues communes standardisées. Certains nouveaux Etats vont donc devoir construire littéralement leur langue nationale. C'est ce processus que décrit Baggioni (1997). L'unité de la nation est donc pensée comme indissociable de l'unité linguistique. Cette idéologie linguistique puissante va contribuer à la chute de la pratique des variétés de langue non-standard ou minoritaires. Mais cette idéologie linguistique est elle-même le produit d'une situation historique, économique, sociale et politique particulière qui est celle de la transformation profonde des sociétés qui passent progressivement d'un type de production et de vie artisanal et rural à l'industrie et à l'urbanisation. C'est ce bouleversement considérable qui va modifier la donne linguistique. En somme, ce n'est pas l'idéologie linguistique, si puissante soit-elle, qui change la vie des locuteurs mais bien l'inverse. C'est bien parce que les conditions

matérielles et sociales ont profondément changé que les rapports aux langues et les pratiques langagières des locuteurs ont changé. Ceci permet d'entrevoir différemment la question tant débattue de la disparition des langues régionales en France. En l'occurrence, les langues régionales n'ont pas disparu uniquement sous la pression de l'idéologie et de la politique linguistique monolingue de l'Etat français. Comme l'écrit Ghimire (2016 : 202-203) dans une analyse comparée de la France et du Japon :

« Il est d'usage de croire que les ennemis de la diversité régionale et culturelle au 19^{ième} siècle ont été l'administration centrale, l'instruction publique, les livres, les arts, les spectacles, la presse, les partis politiques, les organisations syndicales, les clubs sportifs, bref tout ce qui vient de l'Etat et de la ville. Il n'y a pas de raison de nier que tous ces différents acteurs, institutions ou processus ont joué un rôle décisif dans la réduction certaine des diversités régionales et culturelles. Leurs effets deviennent de plus en plus palpables pendant les trois dernières décennies du 19^{ième} siècle. Cependant, ce sont les peuples eux-mêmes qui décident de tourner le dos à leurs identités territoriales et culturelles spécifiques, perçues comme étant encombrantes face à la nouvelle situation. »

La phase de création des Etats nationaux, qui n'est toujours pas achevée aujourd'hui³, a rompu de façon irréversible l'équilibre relatif que je décris plus haut. En France par exemple, l'équilibre relatif de ces variétés entre elles et face à la langue de l'Etat (le latin puis le français) a duré un millier d'années, du 9^{ième} au 19^{ième} siècle (Lodge 1997). Malgré la puissance montante du français à partir du 16^{ième} siècle, l'usage des langues véhiculaires se maintient jusqu'au 19^{ième} siècle et celui du français progresse lentement. Ce basculement vers l'usage de plus en plus général de la langue nationale s'opère avec le développement des Etats nationaux qui lui-même s'est inscrit dans le contexte économique et politique du développement du capitalisme industriel. Ce développement a provoqué une urbanisation massive autour des centres de production et d'échange, provoquant le mélange de populations rurales qui ont abandonné progressivement leurs langues régionales pour utiliser la langue commune en arrivant dans les villes et les centres industriels, même si les langues locales sont encore parfois en usage dans le monde ouvrier (Blot *et alii* 2003 ; Laumesfeld 1988). Cet équilibre est rompu également, et surtout, par l'alphabétisation généralisée des populations (Furet et Ozouf 1980) et notamment en milieu rural où l'usage des langues locales a plus longtemps résisté. La scolarisation et l'alphabétisation des classes populaires rurales a fait chuter la pratique des langues locales (Héran 1993 ; Héran *et alii* 2002) pour qui la langue nationale est devenue le moyen d'une possible ascension sociale. On retrouve le même processus dans toute l'Europe (Baggioni *op cit*) ou au Japon par exemple à la même époque (Ghimire *op cit*). Dans la dynamique de construction des Etats nationaux unifiés, d'autres facteurs liés au nouveau mode de production industrielle favorisent l'usage de la langue nationale : le développement des moyens de transport, des moyens de communication ou des médias qui, chacun à leur façon, raccourcissent les distances géographiques et les espaces matériels ou symboliques, rapprochent et mêlent des populations qui finissent par

³ Création ces trente dernières années de quinze nouveaux Etats avec la disparition de l'Union Soviétique, de six avec celle de la Yougoslavie, deux avec celle de la Tchécoslovaquie, création de l'Erythrée, du Soudan du Sud, etc.

abandonner l'usage de leurs langues trop locales pour adopter celui de la langue commune nationale. Ces facteurs raccourcissent les distances matérielles et symboliques mais, dans le même temps, élargissent considérablement l'espace mental de populations dont l'horizon s'est longtemps limité aux villages voisins et aux informations du vaste monde rapportées par les colporteurs (Thiesse 2000). La langue contribue à la construction de l'imaginaire national décrit par Anderson (*op cit*) dans le sens où elle devient la marque concrète de l'existence d'une communauté large où l'interconnaissance est impossible. L'usage des langues nationales qui s'impose est la fin d'un monde révolu, celui des communautés rurales issues du féodalisme. L'ère des révolutions (Hobsbawm 2000) politiques et économiques a profondément bouleversé l'équilibre relatif de l'usage des langues dans le monde postféodal, de l'Europe au Japon. En Australie, en Nouvelle-Zélande ou sur le continent américain, ce sont les Etats modernes issus des Empires coloniaux qui ont imposé les langues européennes en évinçant des centaines de langues locales. A chaque fois, les mêmes causes produisent les mêmes effets : plus les Etats gagnent en puissance, en organisation, plus ils imposent leur présence sur le territoire qu'ils contrôlent et plus la diversité linguistique recule. Il ne s'agit pas toujours de coercition directe et brutale mais de la conjonction de facteurs qui aboutissent à la domination d'une langue sur toutes les autres : scolarisation, urbanisation, développement des infrastructures de transport, médias, désenclavement des communautés rurales, etc. Les Etats unifient les territoires, mettent en mouvement et rapprochent des populations de langues différentes qui finissent par adopter la langue dominante comme langue seconde, puis comme langue première après une phase de bilinguisme plus ou moins longue mais qui finit par se déséquilibrer au profit de la langue dominante (Calvet 1999).

A contrario, là où le multilinguisme reste encore foisonnant et vivant, c'est dans les Etats faibles qui n'ont pas (ou pas encore) déployé leur puissance ou qui ont choisi un mode d'organisation fédérale comme l'Inde. Mais en Inde justement, l'Hindi progresse au détriment des langues locales dans un contexte où l'Etat est loin d'avoir imposé sa présence partout, où des millions de personnes vivent ou survivent dans des conditions parfois effroyables et où l'analphabétisme touche un tiers de la population adulte. En Afrique, où à peu près 1500 langues sont encore parlées, on constate les mêmes problèmes : Etats faibles, sous-développement économique et humain, analphabétisme élevé. Mais même dans ces conditions, qui ne favorisent pas *a priori* l'émergence d'une ou de plusieurs langues dominantes, on observe déjà l'usage de plus en plus répandu de langues locales véhiculaires locales (zwahili, wolof, lingala, etc.), au côté ou en concurrence avec les langues européennes officielles issues de la colonisation. Dans ce contexte de multilinguisme riche, mais de faible présence des Etats, émerge donc quand même des langues de communication qui commencent à supplanter les autres. En Nouvelle-Guinée, exemple caractéristique d'un incroyable foisonnement linguistique, dans la partie récemment indépendante de l'Ile, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Etat est embryonnaire. Mais déjà, la mise en mouvement des groupes de locuteurs jusqu'à présent dispersés, l'urbanisation et l'exode vers les villes provoque l'émergence d'une langue commune, le tok pisin, qui étend son influence.

Partout donc, l'émergence d'Etats forts provoque, à plus ou moins long terme, un déséquilibre linguistique rapide et souvent irréversible. Et plus le multilinguisme est

foisonnant, plus les chances de voir émerger une langue commune, qui finit par s'imposer dans les usages, sont grandes. A cela, on pourrait opposer les contre-exemples d'Etats forts et bien installés qui n'ont pas rompu cet équilibre multilingue mais qui, au contraire, l'ont institutionnalisé : la Belgique et la Suisse. Ils sont souvent présentés, la Suisse en tous cas, comme des modèles de multilinguisme équilibrés, souvent opposés aux monolinguisms « étriés » d'autres Etats européens. Cependant, à y regarder de plus près, cet équilibre est précaire. Dans le cas de la Belgique, il est même ouvertement conflictuel. Officiellement trilingue (français, flamand et allemand), la Belgique se déchire sur la question linguistique depuis des années. La Suisse, quant à elle, possède quatre langues officielles (français, allemand, italien et romanche) et semble gérer son plurilinguisme de façon sereine. Mais cette sérénité n'est qu'apparente puisque les débats sur la question linguistique sont incessants en Suisse. L'équilibre est censé être assuré par le principe de l'apprentissage par les suisses d'une ou de deux autres langues officielles, ce qui garantit en principe l'intercompréhension mutuelle : chacun parle sa langue et peut communiquer dans la langue de l'autre. Mais ce principe est contredit dans les faits puisque la tendance est plutôt au repli linguistique, les francophones reprochant aux germanophones de ne pas apprendre le français et inversement. C'est ce que décrit Schultheis (1995) qui synthétise la situation en expliquant que « la Suisse est plurilingue mais les Suisses ne le sont pas ». En fait, que ce soit en Belgique ou en Suisse, l'usage et l'officialité des langues sont territorialisés : chacun parle sa langue sur son territoire sans connaître celle de l'autre. En Suisse, le problème est amplifié par la présence et l'usage des dialectes suisses germaniques qui représentent un obstacle pour les francophones et les italophones qui ont appris l'allemand standard. Les plurilinguismes belges et suisses assurent un équilibre institutionnel qui fige une situation de contacts linguistiques tendus, voire conflictuels, et il se produit un phénomène qui n'est pas une surprise : En Suisse (Gohard-Radenkovic 2007) ou en Belgique, dans ces deux pays tri- et quadrilingues, c'est une autre langue, « neutre », qui sert de trait d'union entre les groupes linguistiques : l'anglais. A ce sujet, il peut être intéressant d'évoquer ce qui ne me semble pas être une anecdote mais un fait significatif d'une évolution et d'une rupture de l'équilibre entre les langues dans le contexte d'aujourd'hui. Cela concerne le football et la dernière coupe du monde. La Belgique y participe avec son équipe composée de joueurs francophones et néerlandophones et une question se pose : en quelle langue se parlent-ils dans leur quotidien sportif ? La réponse est donnée par Axel Witsel, milieu de terrain de la sélection nationale belge :

« A l'entraînement tout le monde comprend l'anglais donc la plupart du temps, c'est cette langue qui est utilisée. Il n'y a pas de langue mise plus en avant (en faisant allusion au français et au néerlandais, ndlr). On est la Belgique, on est ensemble et c'est le plus important »⁴.

Au-delà du fait que ces joueurs professionnels ont résolu de façon pratique la question de la communication entre eux au quotidien, s'ajoute une autre explication : 11 joueurs sur les 23 sélectionnés évoluent dans le championnat d'Angleterre, très rémunérateur et dont

⁴ RTL Sports, vidéo publiée le 22 juin 2018 à 15h00.

les équipes sont composés très majoritairement de non-anglais⁵. La mondialisation et la marchandisation du sport est une réalité mais c'est également symptomatique du nouveau déséquilibre linguistique provoqué par cette mondialisation.

3-2 La mondialisation capitaliste

La mondialisation que nous vivons n'est pas la première. Ce n'est pas un phénomène unique dans l'histoire. On peut considérer le monde romain comme une première forme de mondialisation ou, avant lui, l'empire d'Alexandre le Grand, l'empire musulman ou bien l'empire mongol. A chaque fois, le maelström que produisent les conquêtes met en lien, de gré, de force, par intérêt ou par nécessité, des personnes, des cités, des régions qui jusque-là s'ignoraient. Mais ces mondialisations ne sont à chaque fois que celles des mondes connus de l'époque. La première véritable mondialisation est peut-être la mondialisation ibérique à partir du 16^{ième} siècle. La conquête de l'Amérique, les découvertes des navigateurs, que suivent l'établissement de comptoirs commerciaux ou d'autres conquêtes, mettent en mouvement et en lien, pour la première fois dans l'histoire, l'ensemble de la planète. C'est la thèse très intéressante et convaincante de Gruzinski (2006). La mondialisation que nous vivons est d'une nature particulière puisque ses bases sont économiques. Il ne s'agit pas de conquêtes de territoires mais de conquêtes de marchés, la domination n'est pas militaire mais économique et politique. Elle débute dans les années quatre-vingt sous l'impulsion des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et de leurs dirigeants de l'époque, Ronald Reagan et Margareth Thatcher. C'est la mise en œuvre de l'ouverture des frontières économiques et la libre circulation des capitaux et des marchandises.

La mondialisation capitaliste, à la différence de celles qui l'ont précédée, s'accompagne d'un développement considérable des moyens de communication, notamment avec internet, des moyens de transport et des échanges d'informations. Mais si internet peut donner l'illusion que le monde est désormais à portée de clavier de n'importe lequel d'entre nous, la mondialisation accentue en fait encore de manière brutale les déséquilibres concernant l'accès au savoir et aux informations. Ce déséquilibre est également accentué entre les langues du monde. Dans le cadre économique de la concurrence généralisée, les langues « périphériques » comme les appelle Calvet selon son modèle gravitationnel (Calvet 1999) sont écrasées par les langues de communication internationales, voire les langues véhiculaires transnationales (zwahili, quechua, lingala, etc.), elles-mêmes sous la pression constate de l'anglais, langue impériale. Le développement sans précédent des moyens de communication et d'échange institue une situation inédite dans l'histoire tout court et dans l'histoire des rapports entre les langues : en effet, jamais auparavant une langue n'a acquis une telle puissance aussi vite et jamais aucune langue n'a eu à sa disposition de tels moyens économiques et

⁵ « L'anglais cimenter linguistiquement les Belges ». *L'Equipe*. Publié le samedi 23 juin 2018 à 11:50 | Mis à jour le 23/06/2018 à 14:45

technologiques pour étendre sa domination. Reste à savoir si cette domination peut être pérenne et si, surtout, des politiques linguistiques peuvent être mises en œuvre de façon efficace pour assurer un rééquilibrage. Car, tout comme la mondialisation n'est pas un phénomène naturel contre lequel il n'y a rien à faire mais bien une série de choix politiques, et donc humains, la domination absolue de l'anglais n'a rien d'inéluctable.

4- Babélisme et principe de réalité

De ce rapide survol de quelques situations sociolinguistiques et de l'histoire des rapports entre les langues, il est possible déjà de tirer quelques enseignements.

- Ce sont les mouvements de fond, économiques, sociaux et politiques qui font le destin des langues ; les langues ne sont pas autonomes et n'existent qu'à travers leurs locuteurs, eux-mêmes engagés dans des rapports sociaux matériels concrets.
- Ce sont les locuteurs qui font le choix de l'usage des langues en fonction d'abord de leurs intérêts sociaux ou économiques et non d'abord en fonction d'intérêts symboliques, identitaires ou culturels.
- Les politiques linguistiques, quelles que soient leurs orientations, n'ont de chance de réussir que si un certain nombre de ces conditions matérielles sont réunies, c'est-à-dire si leurs objectifs correspondent aux intérêts matériels des locuteurs.

Adoptant cette démarche d'analyse, on peut essayer de comprendre un certain nombre de faits relevant, d'une façon ou d'une autre, d'une politique linguistique dont l'objectif est de sauvegarder, de préserver ou de valoriser des langues. Ce que j'appelle le babélisme est une idéologie linguistique qui entend prendre le contrepied d'une autre idéologie - l'idéologie dite monolingue - qui ne voit dans le multilinguisme que désordre, confusion voire subversion. Le babélisme est une idéologie linguistique qui se base sur la certitude que la diversité linguistique est une richesse, tant pour les individus que pour les sociétés, et que tout doit être mis en œuvre pour la préserver, la valoriser, la promouvoir. L'analyse des situations de multilinguisme sur cette base est donc d'abord éthique et elle se heurte souvent à des réalités qui contreviennent à ce modèle éthique.

Ainsi, par exemple, les politiques de revitalisation linguistique des langues régionales en France ou des langues « périphériques », partout dans le monde, font l'objet d'une intense activité politique et médiatique, à la fois de certains gouvernements et des mouvements politico-culturels qui militent pour la sauvegarde de ces langues. La plupart du temps, les gouvernements ont attendu que les langues soient moribondes pour mettre en place une politique de sauvegarde ou de revitalisation et se donnent ainsi une image de respect des minorités à moindre frais. L'argument central de ces politiques est la reconnaissance institutionnelle des langues et des cultures des groupes minoritaires. Il ne s'agit pas en effet de leur redonner une place et un rôle, que ces langues ont définitivement perdu, mais de leur accorder, en somme, le respect symbolique que l'on doit aux vaincus, voire aux défunts. Qu'il s'agisse du breton, du maori, des langues aborigènes d'Australie ou bien encore du rama (Pivot 2013), ces politiques de revitalisation n'ont objectivement que très peu de chances de réussite. En effet, les conditions matérielles de l'usage de ces langues ne sont pas favorables à leur maintien. Elles n'ont plus aucune utilité sociale ou économique parce que leurs locuteurs, réels, supposés ou potentiels, ne constituent plus

qu'un groupe restreint, sans poids économique ou tout simplement parce qu'ils sont dispersés, sans espace social commun de communication quotidienne. La seule solution à cet égard est de créer ou de recréer un espace commun improbable, comme ces militants de la cause du breton qui imaginent la fondation d'un village constitué uniquement de bretonnants ou plutôt de néo-bretonnants⁶. De l'autre côté de la planète, l'exemple du rama (Pivot *op cit*) est symptomatique. Pour faire revivre le rama, au Nicaragua, le gouvernement a fait appel à des linguistes américains pour reconstruire littéralement le rama, abandonné par les populations qui le parlaient. Une fois ce travail de reconstruction linguistique effectué, les linguistes américains ont entrepris ensuite d'enseigner « leur » langue à la population rama ! Mais, hormis quelques courageux volontaires qui ont fini par baragouiner quelques phrases de rama, cette politique a été tout simplement ignorée de la population qui est depuis longtemps passée à une autre langue et qui a bien d'autres soucis, notamment économiques, que celui de la survie artificielle d'une langue désormais inutile. D'autres mouvements de revitalisation sont à l'œuvre en Amérique latine (pour le quechua ou l'aymara par exemple) que Boccara analyse dans le cadre du mouvement plus général du multiculturalisme néolibéral. Il écrit ainsi (Boccara 2011) :

« Le multiculturalisme est une effectuation de la rationalité économique-politique du néolibéralisme dans le domaine socioculturel. Il contribue à déconnecter les phénomènes culturels et ethniques de leurs déterminations socioéconomiques tout en ethnicisant les luttes sociales et en les dissociant des inégalités socioéconomiques d'ordre structurel. »

Les langues et les cultures, folklorisées, deviennent des marchandises que l'on vend aux touristes, en Amérique latine (Amselle 2013) ou en France (Bertho 1980). Le babélisme postule l'égalité de toutes les langues et cultures du monde et, à ce titre, entend défendre le droit à l'expression culturelle et linguistique de toutes les « minorités ». C'est la position par exemple du Conseil de l'Europe qui tente de promouvoir une Europe de la diversité linguistique en publiant des préconisations, en organisant des événements et en mettant en place des dispositifs en utilisant pour cela très largement...l'anglais. Le babélisme, en centrant toute son attention sur les questions linguistiques, culturelles et identitaires, masque les mouvements de fond qui font le devenir des langues. Par le long détour que j'ai fait à travers l'histoire et les sociétés dites traditionnelles, j'ai voulu montrer que chaque situation sociolinguistique à chaque époque de l'histoire doit être comprise en référence à son contexte matériel, c'est-à-dire en analysant d'abord les rapports sociaux, économiques et politiques des locuteurs entre eux pour comprendre les relations « entre les langues » qui ne sont rien d'autre que les relations entre les locuteurs. Ainsi, le foisonnement linguistique de toutes les sociétés pré-capitalistes et pré-nationales correspond à une réalité particulière, c'est-à-dire à un mode d'organisation sociale particulier et à une époque particulière. On peut déplorer, à juste titre, la disparition de centaines de langues dans le monde aujourd'hui et, avant cela, de dizaines d'autres en Europe avec l'apparition des Etats nationaux, mais on ne pourra pas inverser cette tendance tant elle est lourde et portée par un mouvement de bouleversements sociaux sans retour.

⁶ <https://www.francebleu.fr/infos/societe/un-petit-village-100-en-breton-1417615493>

5- Et l'anglais dans tout cela ?

La situation sociolinguistique d'aujourd'hui, c'est la domination de l'anglais. Cette domination, qui semble objectivement incontestable si l'on fie aux indicateurs de puissance⁷, est l'objet d'innombrables débats dont je ne ferai pas état ici puisque tel n'est pas mon propos. Je voudrais seulement tenter un début d'analyse en m'appuyant sur les bases théoriques que j'ai proposées dans cet article.

D'autres langues ont jadis dominé les différents « mondes connus » à plusieurs époques (le latin, l'arabe, le chinois, le français, l'espagnol, etc.) mais jamais une langue n'avait dominé au niveau planétaire. La situation économique d'aujourd'hui, je l'ai dit, c'est la mondialisation, qui s'exerce à travers la surpuissance américaine anglophone. Enfin, le monde est désormais complètement interconnecté et les distances physiques se sont considérablement raccourcies avec les transports aériens. La langue de cette mondialisation est l'anglais et tout semble donc indiquer objectivement que cette domination ne devrait que se renforcer. On se dirigerait ainsi vers l'utopie - ou le cauchemar, selon le point de vue - de la langue universelle. L'anglais, pour l'instant, est une Lingua Franca, une langue de communication, mais ne domine pas comme langue première. Un équilibre semble donc maintenu entre la pratique usuelle et officielle des langues premières et l'usage occasionnel de l'anglais comme langue seconde de communication. Mais si la maîtrise de l'anglais comme langue seconde devait se généraliser et qu'un bilinguisme universel avec l'anglais devenait la norme, il se produirait inévitablement ce qu'il est advenu à toutes les époques et sous toutes les latitudes : le bilinguisme finirait par se déséquilibrer en faveur de la langue la plus utile et les bilingues deviendraient, au fil des générations, des monolingues anglophones. Certaines familles appartenant aux classes dominantes ont déjà fait ce choix en scolarisant leurs enfants dans les écoles des Etats-Unis et de Grande-Bretagne de façon à en faire des anglophones armés pour devenir les futurs dirigeants de la mondialisation. Analysant les indicateurs économiques et sociaux de la mondialisation, on pourrait en conclure que l'anglais a toutes les chances d'étendre sa domination.

Mais dans le contexte historique que nous vivons, l'anglais s'impose sur le marché linguistique sans le recours d'un appareil d'Etat ou d'une politique linguistique concertée. Il s'impose sur le marché des langues dans le cadre du libéralisme économique. L'anglais s'impose par ce que le théoricien du libéralisme, Adam Smith, appelait « la main invisible du marché », une sorte de mécanisme régulateur du système économique qui opère par le jeu de l'offre et de la demande et de la concurrence. La domination de l'anglais serait donc le résultat de cette régulation par la concurrence et s'imposerait parce qu'il est le meilleur produit sur le marché. Or, ni dans le domaine strictement économique ni dans le domaine linguistique il n'existe de « main invisible » ni de principe transcendantal ou immanent qui régulerait le marché : l'économie est le résultat des actions des hommes qui agissent en fonction de leurs intérêts contradictoires. Et c'est la même chose pour les

⁷ On peut à cet égard consulter par exemple le baromètre des langues des frères Calvet sur le site de la DGLFLF : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Actualites/Barometre-des-langues-dans-le-monde-2017>

langues. Le laisser-faire libéral, le principe sacro-saint de la non-intervention, en économie ou en ce qui concerne les langues, produit inévitablement la domination du plus fort ou du mieux armé. Et le choix du laisser-faire, ou au contraire de l'intervention, est un choix politique. Il n'y a donc rien de naturel ou d'inéluctable dans le domaine économique ou dans les rapports de force entre les langues.

Les langues nationales ou les langues des colonisateurs européens se sont imposées dans une situation de plurilinguisme foisonnant parce que les pouvoirs politiques et linguistiques avaient face à eux des sociétés, des locuteurs et des langues en position de faiblesse. L'anglais, au contraire, trouve face à lui des sociétés alphabétisées et puissantes, utilisant des langues officielles de grande expansion, avec une longue tradition écrite, qu'elle soit littéraire ou scientifique, et des appareils d'Etat qui ont les moyens de mettre en place des politiques linguistiques capables de contrer la « main invisible » de l'anglais « langue du pouvoir » (Casanova 2016). Mais, si les Etats ont les moyens d'intervenir dans le domaine linguistique, la question reste de savoir s'ils en ont la volonté. Or, comme dans le domaine économique, l'idéologie dominante est celle du libéralisme et il n'est donc pas question d'intervenir de façon directe, trop « dirigiste » qui « fausserait les règles de la libre concurrence », selon le credo bien connu. Mais même les entreprises, qui dans le système libéral sont libres de déterminer leur stratégie, peuvent mettre en œuvre des politiques linguistique favorisant l'utilisation du français par exemple (Currivand et Truchot 2010). A cet égard, c'est sans doute dans le domaine professionnel (y compris dans celui de la recherche) que la domination de l'anglais est la plus prégnante. Or, comme le montre André (2015), il ne s'agit pas d'une question identitaire, ou de mise en cause de l'identité culturelle, mais d'un problème qui peut aller jusqu'à la souffrance au travail. De la même façon, l'utilisation de l'anglais comme langue des échanges et des affaires n'est pas une question de respect de la « diversité culturelle » mais une question de concurrence déloyale : les anglophones natifs possèdent en effet un avantage décisif dans ce domaine.

C'est également le cas dans le domaine scientifique où l'essentiel, voire la totalité, des publications dans certains domaines sont faites en anglais. Les sciences humaines sont relativement épargnées mais la pression existe. Or, cette pression est exercée en France par les instances politiques et administratives qui gèrent les carrières des scientifiques, les centres de recherche et les universités. En l'occurrence, la puissance publique qui pourrait (voire qui devrait) pouvoir résister, non seulement ne le fait pas, mais elle va au contraire dans le sens de la domination exclusive de l'anglais dans le domaine scientifique⁸. Il en est de même des cours en anglais dispensés dans les universités françaises. Au-delà du fait que les institutions universitaires sont obligées d'effectuer des

⁸ Ainsi par exemple, l'acteur principal du financement de la recherche en France, L'Agence Nationale de la Recherche (ANR), dans son dernier *Plan d'Action 2019* et son Appel à Projets génériques demande-t-elle de façon explicite aux candidats (page 22) que leur projet devra « être rédigé **préférentiellement en anglais**. L'évaluation pouvant être réalisée par des personnalités scientifiques non francophones, l'ANR incite les déposants à soumettre les propositions en langue anglaise ou à fournir sur demande la traduction en anglais du document initialement rédigé en français. En cas d'impossibilité pour le déposant de fournir une traduction en anglais, celui-ci peut se rapprocher de l'ANR afin de trouver une solution adaptée. » Le surlignage en gras est dans le texte original. Rappelons simplement que l'ANR est un établissement public français.

contorsions légales et réglementaires pour contourner la loi, ce sont les arguments invoqués qui sont intéressants. En gros, et sans entrer dans le détail des débats que cela suscite, ces arguments tournent autour de deux positions : soit l'argument de la soumission sans condition (s'opposer aux cours en anglais est un « combat d'arrière-garde », ringard et il faut accepter les temps modernes de la domination de l'anglais) ; soit l'argument qui consiste à dire que les cours en anglais sont nécessaires pour l'attractivité internationale des universités françaises. Dans les deux cas, c'est une reddition intellectuelle. En effet, postuler que les universités françaises ne sont attractives que si elles enseignent en anglais suppose que le monde entier serait déjà passé à cette langue et que le français aurait définitivement perdu son pouvoir d'attraction. Ce pourrait être pourtant l'occasion pour des étudiants étrangers d'apprendre le français et qui pourraient à leur tour la diffuser. On pourrait également se poser la question de la qualité de cet anglais dispensé par et pour des non anglophones. Il serait sans doute intéressant à cet égard de mener des études sur ce globish universitaire que même certains chercheurs anglophones natifs ne comprennent pas. C'est d'ailleurs un indice, parmi d'autres, qui indique que l'anglais est encore loin de la domination universelle et qu'il est encore bien plus loin de représenter la langue parfaite de la communication universelle. En effet, comme toutes les langues de grande expansion, des variétés locales commencent à apparaître comme le singlish à Singapour ou le spanglish aux Etats-Unis et les différences entre locuteurs de l'anglais langue seconde sont parfois très importantes. Cependant, si la possibilité d'une fragmentation dialectale de l'anglais est réelle, elle n'est pas pour demain.

Ce qui peut véritablement contrecarrer la domination de l'anglais ce sont les politiques que les autres puissances linguistiques mettent en place pour affirmer leur propre place. Les institutions politiques et culturelles de la Francophonie sont déjà anciennes et fonctionnent tandis que d'autres espaces linguistiques s'organisent (Massart-Piérard 2007). De l'Institut Confucius chinois à la Lusophonie, l'Hispanophonie ou d'autres encore dans l'espace russophone ou germanophone, des politiques de promotion et de diffusion des langues internationales capables de rivaliser avec l'anglais se mettent en place et les Etats agissent en créant leurs réseaux politiques et culturels. Mais ces initiatives ne seront véritablement efficaces que si elles s'engagent résolument sur les terrains politiques et économiques et pas seulement sur le terrain culturel. En effet, si ces espaces linguistiques qui s'organisent abandonnent le terrain économique ou scientifique à l'anglais en se focalisant sur la culture ou la diversité culturelle, elles ont peu de chances d'offrir une véritable alternative à la domination de l'anglais. Une étude démontre que le fait de « posséder une langue commune permet d'augmenter le commerce bilatéral de 200% » (Melitz et Toubal 2016). Pour qu'il ait donc une chance d'être efficace, le multilatéralisme linguistique doit s'appuyer sur le développement d'espaces linguistiques politiquement et surtout économiquement puissants et dynamiques sans quoi il risque de n'être qu'un supplément d'âme culturel.

Conclusion

Pour comprendre les situations sociolinguistiques d'aujourd'hui comme d'hier et les rapports de force entre les langues, notamment la prépondérance de l'anglais, il convient d'abandonner la grille d'analyse culturaliste qui consiste à ne voir dans les langues que l'expression d'une « diversité » ou d'une « identité » culturelle. Les enjeux linguistiques sont étroitement liés aux enjeux sociaux, économiques et politiques. L'équilibre des rapports de force entre les langues ne dépend pas de forces naturelles ou surnaturelles contre lesquelles on ne peut rien, ou bien seulement opposer des incantations : cet équilibre dépend des êtres humains eux-mêmes qui ont prise sur la réalité qu'ils contribuent à créer. Il n'y a donc rien d'inéluctable dans le domaine linguistique à condition de se donner les moyens de modifier le cours des événements. Les êtres humains peuvent parfaitement reprendre la main, s'ils le décident, sur le cours d'une économie mondiale à la dérive et ils ont même l'ambition d'infléchir le cours des événements climatiques. Pourquoi donc n'auraient-ils pas les moyens de maîtriser le destin de leurs langues ?

Bibliographie

Adami, H. (2015). De quoi les études plurilingues sont-elles le nom ? In Adami H., André V. (Dir.) 2015. *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*. Bern : Peter Lang. p. 43-90.

Adami, H. (2017). [En ligne]. Puissances et impuissances des politiques et des idéologies linguistiques : approche matérialiste des pratiques langagières. *Cahiers du GEPE*, n°9.

André, V. (2015). L'hégémonie de l'anglais en situation de travail : une contrainte inéluctable ?, In Adami H., André V. (Dir.) 2015. *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*. Bern : Peter Lang. p. 43-90.

Ait-Chaalal, A. (2007). Langue (s) arabe (s), monde (s) arabe (s), arabité, arabisme: éléments de réflexion et d'évaluation de dynamiques complexes. *Revue internationale de politique comparée*, 14(1), 51-68.

Amselle, J. L. (2013). *Psychotropiques: la fièvre de l'ayahuasca en forêt amazonienne*. A. Michel.

Anderson B. (1996). *L'imaginaire national*. Paris : La Découverte.

Baggioni, D. (1997). *Langues et nations en Europe*. Paris : Payot.

Bertho, C. (1980). L'invention de la Bretagne [Genèse sociale d'un stéréotype]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35(1), 45-62.

- Bivona, R. (2001). « L'Italie est faite, il faut faire les italiens » : la construction de l'identité nationale dans les manuels scolaires. In M.-C. Kok-Escalte & F. Melka (éds), *Changements politiques et statuts des langues : histoire et épistémologie 1780-1945* (pp. 215-233). Amsterdam : Rodopi.
- Blot, D., Carcassonne, M., Eloy, J. M., & Landrecies, J. (2003). *Français, Picard, Immigrations: une enquête épilinguistique* (p. 283). L'Harmattan.
- Bocara, G. (2011). Le gouvernement des « Autres ». Sur le multiculturalisme néolibéral en Amérique Latine. *Actuel Marx*, (2), 191-206.
- Calvet, L. J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Calvet, L.J. (2011). *Il était une fois 7000 langues*. Paris. Fayard.
- Casanova, P. (2016). *La Langue mondiale. Traduction et domination*. Le Seuil.
- Curriand, T., & Truchot, C. (2010). Du traitement des langues aux politiques linguistiques dans l'entreprise. *Le journal de l'école de Paris du management*, (1), 17-24.
- Evans N. (2012). *Ces mots qui meurent. Les langues menacées et ce qu'elles ont à nous dire*. Paris : La Découverte.
- Furet, F., & Ozouf, J. (1980). *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*. Éditions de minuit.
- Ghimire, K. (2016). *Entre culture et réalité matérielle : comprendre le renoncement volontaire des peuples aux identités régionales et culturelles en France et au Japon, 1850-1900*. Editions du Panthéon.
- Gohard-Radenkovic, A. (2007). Le statut du français dans une Suisse à quatre langues: représentations et paradoxes. *Revue japonaise de didactique du français*, 2(2), 43-59.
- Gruzinski, S. (2006). *Les quatre parties du monde : histoire d'une mondialisation*. Seuil.
- Hagège, C. (2000). *Halte à la mort des langues*. Odile Jacob.
- Héran, F. (1993). L'unification linguistique de la France. *Population et sociétés*, 285, 4 p.
- Héran, F., Filhon, A. & Deprez, C. (2002). La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle. *Population et sociétés*, 376, 4 p.
- Hobsbawm, E. J. (1992). *Nations et nationalisme depuis 1780: programme, mythe, réalité*. Gallimard.
- Hobsbawm, E. J. (2000). *L'ère des révolutions*. Ed. Complexe.
- Hombert J.M., Lenclud G.. (2014). *Comment le langage est venu à l'homme*. Paris : Fayard.

- Joshi, M. (2014). Familles mixtes et usages des langues: une étude des politiques linguistiques familiales dans le contexte indien. *Langage et société*, (1), 35-49.
- Larcher, P. (2001). Moyen arabe et arabe moyen. *Arabica*, 48(4), 578-608.
- Laumesfeld, D. (1988). Esquisse du multilinguisme mosellan : langues et cultures régionales/immigrées et ouvrières/paysannes. *Langage & société*, 44(1), 33-51.
- Lenclud, G. (1987). La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, (9), 110-123.
- Leonhardt, J. (2010). *La grande histoire du latin*. CNRS éditions.
- Lodge, R. A. (1997). *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*. Fayard.
- Mackey, W. (1983). La mortalité des langues et le bilinguisme des peuples. *Anthropologie et Sociétés*, 7(3), 3-23.
- Massart-Piérard, F. (2007). Espaces linguistiques comparés: trajectoires et processus transversaux. *Revue internationale de politique comparée*, 14(1), 165-192.
- Melitz, J., & Toubal, F. (2016). Faut-il parler la même langue pour commercer?. *La Lettre du CEPII*, (361).
- Nettle, D., & Romaine, S. (2003). *Ces langues, ces voix qui s'effacent : menaces sur les langues du monde*. Éditions Autrement.
- Pivot, B. (2013). Revitalisation d'une langue post-vernaculaire en pays rama (Nicaragua). *Langage et société*, (3), 55-79.
- Raptopoulos, N. (2007). La famille des langues turques et le défi de création d'une communauté turcophone en Eurasie : le rôle assumé par Ankara. *Revue internationale de politique comparée*, 14(1), 131-150.
- Schultheis F. 1995. La Suisse est plurilingue mais les suisses ne le sont pas. *Revue Internationale des livres*. N° 23, juin.
- Thiesse, A. M. (2000). *Le roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*. Seuil.
- Thiesse A.M. (2001). *La création des identités nationales. Europe 18^{ième}-19^{ième} siècle*. Paris : Points